



## ARRÊTÉ N° 02A20260206909

Le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Arrêté de la Région Corse et de la Corse du Sud.

Vu le code général de la Fonction Publique.

Considérant que, les articles L.136-1 et suivants et L.512-6, L.512-7, L.512-9 et L.512-10, ont confié le soin aux Centres de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de Catégories A et B dont les concours ont été décentralisés et de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, dont les concours ont été décentralisés, et de catégorie C, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales du Département de la Corse du Sud, et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud.

### ARRÊTE

**Article 1 :** Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 26 déclarations, établies du 30/01/2026 au 06/02/2026 :

| Déclarations portant sur un grade de catégorie A : | Déclarations portant sur un grade de catégorie B : | Déclarations portant sur un grade de catégorie C : |
|--|--|--|
| 11   | 4  | 11   |

**Article 2 :** Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 3 :** Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet de Région

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à AJACCIO CEDEX 1 le 06/02/2026

M JEAN ALFONSI, PRESIDENT

CDG FPT de Corse du Sud

2 Avenue de Paris - Diamant III - CS 60321 20178 AJACCIO CEDEX 1 - Tél. : 0495510726

Accusé de réception en préfecture  
02A-282010016-20260206-AR\_06022026\_01-AR  
Date de réception préfecture : 06/02/2026

| N° de déclaration / collectivité                    | Grade  | Motif  | Temps de travail | Ouvret aux contractuels  | Date de transmission | Poste à pourvoir le |
|---|--|--|------------------|--|----------------------|---------------------|
| VO2A260130001064001<br><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b> | Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe  | Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)    | 35h00            | Non  | 30/01/2026           | 09/03/2026          |
|   | <b>Chargé de gestion administrative , financière et juridique SG</b> SG de la DGA enseignement, formation professionnelle; patrimoine, culture , sport et jeunesse<br><i>Placé (e) au sein du secrétariat général de la DGA Enseignement, Formation, professionnelle, du patrimoine, de la culture, du sport de la jeunesse sous l'autorité de la Cheffe de mission administrative et financière, il -elle participe à l'organisation et au fonctionnement du secrétariat général, elle (il) aura pour missions : -Assister la cheffe de mission dans les fonctions supports-Assurer l'enregistrement des parapheurs et leur suivi-Assistance administrative divers (courriers, classement ...)-Assurer le suivi et la mise à jour des tableaux de bords au sein du SG</i><br>Sans offre Pas d'offre associée  |  |                  |  |                      |                     |
| VO2A260202000277001<br><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b> | Ingénieur hors classe, Ingénieur principal, Ingénieur  | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent               | 35h00            | Oui<br>Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 02/02/2026           | 18/03/2026          |
|   | <b>Directeur(trice) des transports et des interconnexions</b> DIRECTION GENERALE ADJOINTE EN CHARGE DES INTERCONNEXIONS, DES TRANSPORTS, DES MOBILITES ET DES INFRASTRUCTURES<br>*<br>Avec offre O02A260202000277 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260202000277-directeur-trice-transports-interconnexions">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260202000277-directeur-trice-transports-interconnexions</a>  |  |                  |  |                      |                     |
| VO2A260202000459001<br><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b> | Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe   | Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel | 35h00            | Oui<br>Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 02/02/2026           | 03/03/2026          |
|   | <b>Chargé(e) de mission grands projets stratégie foncière</b> direction générale des services<br><i>Sous l'autorité hiérarchique de la chef de mission « grands projets et stratégie foncière de la Collectivité de Corse », Vous serez chargé(e) de :1.En appui du pilotage, participer à la coordination des grands projets d'aménagement territoriaux :-Produire les livrables nécessaires au suivi des grands projets d'aménagement urbain, dans le respect des cadres réglementaires (CGCT, Code de l'urbanisme, Code de l'environnement...), notamment par la rédaction de notes, synthèses, fiches-projet et rapports d'étape.-Elaborer et mettre à jour les feuilles de route des projets (planning, jalons, indicateurs), et produire les tableaux de bord de suivi opérationnel.-Analyser la cohérence des projets d'aménagement avec les politiques publiques (foncier, habitat, climat, biodiversité...), en réalisant des diagnostics territoriaux, des analyses documentaires et des comparatifs.-Contribuer à l'intégration opérationnelle des orientations du PADDUC révisé dans les projets en cours, à travers la production de supports techniques, de cartographies, de matrices d'aide à la décision, etc.2.Participer à la définition et la mise en oeuvre de la stratégie foncière de la Collectivité de Corse :-Participer à la mise en oeuvre de la stratégie foncière de la Collectivité de Corse, en veillant à l'intégration des documents de planification territoriale, des objectifs de développement durable et de la politique de l'habitat.-Appuyer la structuration et le déploiement des outils opérationnels, notamment en contribuant à la préparation des</i> |  |                  |  |                      |                     |

|   |  |   |              |            |                   |                   |
|---|--|---|--------------|------------|-------------------|-------------------|
|   | <p>éléments nécessaires à la mise en place d'une structure de portage (type société d'aménagement).-Réaliser des travaux de diagnostic et d'inventaire du foncier, en assurant la collecte, l'organisation et la mise à jour des données relatives au patrimoine foncier de la Collectivité de Corse.-Contribuer à la réalisation du conventionnement entre la Collectivité de Corse et le GIRTEC.-Contribuer à la mise en oeuvre et au suivi du pôle foncier de la Corse, dans le cadre des actions de résorption du désordre foncier caractéristique de notre territoire3.Animer la concertation et la gouvernance des projets :-Représenter la Collectivité de Corse auprès des maîtres d'ouvrage et des différentes institutions extérieures.-Organiser et animer les instances de coordination : comités techniques, groupes de travail internes (Directions opérationnelles, Agences, Offices) et externes.Participer à la coordination des démarches de concertation avec les partenaires institutionnels, les EPCI, les communes et les services de l'État.-Préparer les supports de communication et de concertation : présentations pour réunions publiques, ateliers participatifs, synthèses, comptes-rendus de réunions, documents de vulgarisation, etc.4.Participer à la coordination des acteurs internes et externes à la Collectivité de Corse-Travailler en étroite collaboration avec les directions métiers, les agences et offices de la Collectivité de Corse, en mobilisant les contributions des référents et experts clés en dépendant.-Collaborer avec le service SIG / pôle géomatique pour structurer, analyser et exploiter les données géographiques en tant qu'outils d'aide à la décision.-Garantir la transversalité et la cohérence interservices dans le cadre des projets d'aménagement suivis.5.Effectuer la veille stratégique et réglementaire :-Assurer une veille sur l'évolution du cadre législatif et réglementaire en matière d'aménagement, de planification, d'environnement et de développement durable ;-Intégrer les enjeux émergents (climat, ZAN, résilience territoriale, sobriété foncière, etc.).</p> <p>Avec offre O02A260202000459 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260202000459-charge-e-mission-grands-projets-strategie-fonciere">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260202000459-charge-e-mission-grands-projets-strategie-fonciere</a></p> |   |              |            |                   |                   |
| <p>V02A260202001051001<br/><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b></p>   | <p>Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe</p>   | <p>Poste créé suite à un nouveau besoin</p> | <p>35h00</p> | <p>Non</p> | <p>02/02/2026</p> | <p>04/03/2026</p> |
| <p><b>Chef(fe) de bureau GATT</b> Direction de la gestion des ressources humaines<br/> <i>Au sein de la Direction de la gestion des ressources humaines, le service absences et temps de travail assure des missions administratives de gestion, de coordination et de contrôle de l'ensemble des procédures liées à la gestion des absences et du temps de travail des agents de la Collectivité de Corse.Sous l'autorité du chef de service absences et temps de travail, le chef de bureau temps de travail pilote l'harmonisation de la gestion du temps de travail et assure la coordination, l'animation, l'encadrement de l'ensemble des agents composant son bureau. Il contrôle l'application des procédures et des règles relatives à l'activité du bureau. Il participe à la définition des objectifs qualitatifs et quantitatifs et organise l'activité du bureau afin d'atteindre les objectifs fixés. Il contrôle l'activité et l'évalue au regard des objectifs opérationnels. Il assure la formation et l'évolution des compétences des agents composant son bureau.</i></p> <p>Sans offre Pas d'offre associée</p> |  |   |              |            |                   |                   |
| <p>V02A260202001057001<br/><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b></p>   | <p>Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe</p>   | <p>Poste créé suite à un nouveau besoin</p> | <p>35h00</p> | <p>Non</p> | <p>02/02/2026</p> | <p>04/03/2026</p> |
| <p><b>Chef(fe) de bureau temps de travail</b> Direction de la gestion des ressources humaines<br/> <i>Au sein de la Direction de la gestion des ressources humaines, le service absences et temps de travail assure des missions administratives de gestion, de coordination et de contrôle de l'ensemble des procédures liées à la gestion des absences et du temps de travail des agents de la Collectivité de Corse.Sous l'autorité du chef de service absences et temps de travail, le chef de bureau temps de travail pilote l'harmonisation de la gestion du temps de travail et assure la coordination, l'animation, l'encadrement de l'ensemble des agents composant son bureau. Il contrôle l'application des procédures et des règles relatives à l'activité du bureau. Il participe à la définition des objectifs qualitatifs et quantitatifs et organise l'activité du bureau afin d'atteindre les</i></p>  |  |   |              |            |                   |                   |

|   |  |                                      |       |  |            |            |
|---|--|--------------------------------------|-------|--|------------|------------|
|   | <i>objectifs fixés. Il contrôle l'activité et l'évalue au regard des objectifs opérationnels. Il assure la formation et l'évolution des compétences des agents composant son bureau.</i><br>Sans offre Pas d'offre associée  |                                      |       |  |            |            |
| VO2A260202001270001<br><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b> | Médecin de 2ème classe, Médecin de 1ère classe, Médecin hors-classe  | Poste créé suite à un nouveau besoin | 35h00 | Oui<br>Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 02/02/2026 | 16/03/2026 |
|   | <b>Médecin</b> DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION SANITAIRE<br>*<br>Avec offre O02A260202001270 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260202001270-medecin">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260202001270-medecin</a>   |                                      |       |  |            |            |
| VO2A260202001334001<br><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b> | Médecin de 2ème classe, Médecin de 1ère classe, Médecin hors-classe  | Poste créé suite à un nouveau besoin | 35h00 | Oui<br>Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 02/02/2026 | 16/03/2026 |
|   | <b>Médecin</b> DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION SANITAIRE<br>*<br>Avec offre O02A260202001334 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260202001334-medecin">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260202001334-medecin</a>   |                                      |       |  |            |            |
| VO2A260203000261001<br><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b> | Médecin de 2ème classe, Médecin de 1ère classe, Médecin hors-classe  | Poste créé suite à un nouveau besoin | 35h00 | Oui<br>Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 03/02/2026 | 16/03/2026 |
|   | <b>Médecin</b> DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION SANITAIRE<br>*<br>Avec offre O02A260203000261 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260203000261-medecin">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260203000261-medecin</a>   |                                      |       |  |            |            |
| VO2A260203000373001<br><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b> | Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe  | Poste créé suite à un nouveau besoin | 35h00 | Non  | 03/02/2026 | 04/03/2026 |
|   | <b>Délégué à la protection des données (h/f)</b> SECRETARIAT GENERAL DGA RESSOURCES ET TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE<br><i>Sous l'autorité du secrétaire général, le délégué à la protection des données est chargé de veiller au respect de la réglementation et de diffuser une culture de protection des données. Activités principales : 1. Pilotage de la conformité RGPD :- Informer et conseiller les élus, la direction et les services sur leurs obligations en matière de protection des données ; - Veiller au respect du RGPD, de la loi Informatique et Libertés et des textes nationaux applicables ; - Élaborer, mettre à jour et suivre le registre des traitements ; - Définir et suivre un plan d'actions RGPD. 2. Accompagnement des services :- Conseiller les services lors de la création ou de l'évolution de traitements de données ; - Réaliser ou accompagner les analyses d'impact relatives à la protection des données (AIPD / DPIA) ; - Participer aux projets numériques et métiers dès leur conception (« privacy by design »). 3. Gestion des droits des personnes :- Organiser et suivre la gestion des demandes d'exercice de droits (accès, rectification, effacement, opposition, etc.) ; - Garantir le respect des délais réglementaires - Être le point de contact des usagers et des agents sur les questions relatives aux données personnelles. 4. Gestion des incidents et violations de données :- Mettre en place et animer la procédure de gestion des violations de données ; - Évaluer les risques et proposer des mesures</i> |                                      |       |  |            |            |

|  |   |   |              |            |                   |                   |
|--|---|---|--------------|------------|-------------------|-------------------|
|  | <p>correctives ; -Assurer, le cas échéant, les notifications à la CNIL et aux personnes concernées. 5. Relations avec les partenaires et autorités :-Être l'interlocuteur privilégié de la CNIL ; -Conseiller sur les relations avec les sous-traitants (clauses contractuelles, audits) ; -Participer aux réseaux de DPO (mutualisation, échanges de bonnes pratiques). 6. Sensibilisation et formation :-Concevoir et animer des actions de sensibilisation à destination des élus et des agents ; -Élaborer des supports pédagogiques et guides pratiques ; -Contribuer à l'ancrage d'une culture de la protection des données au sein de la collectivité.</p> <p>Sans offre Pas d'offre associée</p>  |   |              |            |                   |                   |
| <p>VO2A260203000982001</p> <p><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b></p> | <p>Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe</p>  | <p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p> | <p>35h00</p> | <p>Non</p> | <p>03/02/2026</p> | <p>04/03/2026</p> |
|  | <p><b>Chef(fe) d'équipe "Portivechju" LAV</b> Service LAV et bio-agresseurs Pumonti</p> <p>L'objectif principal de la mission est d'empêcher toute propagation de maladies transmises par les moustiques ainsi que de réduire les pics d'éclosions et de limiter les populations culicidiennes dans des proportions acceptables pour la population. Le chef d'équipe réalise les tâches d'un agent de lutte anti vectorielle mais il a aussi pour rôle de remplacer et d'assister le chef de secteur cela en fonction des nécessités. Sous l'autorité du chef de Secteur, le chef d'équipe réalise les tâches suivantes : •Faire l'intérim du chef de secteur en son absence ; •Assister le chef de secteur pour organiser, planifier et diriger au quotidien les interventions préventives et curatives réalisées sur son secteur ; •Faire appliquer la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité liée aux outils et aux produits utilisés ; •Organiser et contrôler l'exécution des travaux effectués par les agents de la lutte anti vectorielle placés sous son autorité ; •Veiller par des visites systématiques et ponctuelles à l'absence de culicidés ; •Répertorier et entretenir les gîtes larvaires ; •Apprécier l'opportunité de réaliser des opérations de contrôle et de traitements anti larvaires ; •Reconnaitre le terrain et vérifier la faisabilité des travaux à effectuer (traitements aériens, terrestres, etc.) en adaptant s'il le faut les solutions techniques aux cas rencontrés sur le terrain ; •Réaliser des traitements larvaires ou spatiaux imogicides ; •Réaliser des prélèvements culicidiens (larves et imago) selon les procédures en vigueur •Réaliser la détermination des espèces larvaires et adultes prélevées sur son secteur ; •Effectuer des contrôles d'assainissement ; •Procéder à des enquêtes de terrain, rendre compte des observations faites ; •Appliquer la réglementation et les procédures en vigueur sur le terrain et lors de la mise en œuvre des pesticides et des biocides ; •Identifier une situation à risque pour la santé et/ou l'environnement et en référer à sa hiérarchie ; •Rappeler le cadre réglementaire à la population (L.A.V. et nuisance culicidienne) ; •Informer et sensibiliser la population dans le cadre d'une politique de prévention ;</p> <p>Sans offre Pas d'offre associée</p> |   |              |            |                   |                   |
| <p>VO2A260203001023001</p> <p><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b></p> | <p>Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe</p>  | <p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p> | <p>35h00</p> | <p>Non</p> | <p>03/02/2026</p> | <p>04/03/2026</p> |
|  | <p><b>Chef(fe) du secteur Portivechju</b> Service LAV et bio-agresseurs Pumonti</p> <p>Son rôle est d'empêcher toute propagation de maladies vectorielles transmises par les moustiques ainsi que de réduire les pics d'éclosions et de limiter les populations culicidiennes dans des proportions acceptables pour la population. Sous l'autorité du chef du Service de Lutte Anti-Vectorielle et contre les Bio-Agresseurs, le chef de secteur réalise les tâches suivantes : •Etre le lien administratif entre le chef de service et les agents de son secteur ; •Manager et</p>   |   |              |            |                   |                   |

|   |   |  |       |   |            |            |
|---|---|--|-------|---|------------|------------|
|   | <p><i>gérer administrativement ses équipes ; •Organiser, planifier et diriger au quotidien les interventions préventives et curatives réalisées sur son secteur ; •Contrôler l'exécution des travaux effectués par les agents de la lutte anti vectorielle placés sous son autorité ; •Organiser et entretenir les gîtes larvaires ; •Organiser les réseaux de piégeages ; •Informer et sensibiliser la population dans le cadre d'une politique de prévention ; •Faire appliquer la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité liée aux outils et aux produits utilisés ; •Contrôler le respect des règles de sécurité ; •Reconnaitre le terrain et vérifier la faisabilité des travaux à effectuer (traitements aériens, terrestres, etc.) en adaptant les solutions techniques si nécessaire ; •Réaliser et interpréter les cartes écologiques ; •Réaliser la détermination des espèces larvaires et adultes prélevées sur son secteur ;</i></p> <p>Sans offre Pas d'offre associée</p>      |  |       |   |            |            |
| V02A260203001459001<br><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b> | Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe  | Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité | 35h00 | Non   | 03/02/2026 | 04/03/2026 |
|   | <p><b>Chef(fe) du secteur "Vicù Costa"</b> Direction exploitation routière Pumonti<br/> <i>Le(la) chef(fe) de secteur a pour rôle d'assurer l'entretien et l'exploitation du réseau routier avec la gestion des moyens correspondants, la maîtrise d'œuvre des travaux routiers, ainsi que la gestion et la conservation du domaine public routier. Agence d'Aiaciu Rughjoni Vicu Secteur Vicu Costall/ ATTIVITÀ PRINCIPALI / ACTIVITES PRINCIPALES Assurer l'entretien et l'exploitation du réseau routier avec la gestion des moyens adaptés : •Encadrer les agents sur le terrain et donner les directives aux chefs d'équipe, •Réaliser le suivi administratif et technique du secteur, •Gérer les dépenses et appliquer les règles imposées par les marchés publics routiers, •Organiser et planifier les travaux d'entretien effectués en régie, en relation avec le Capirughjonu •Être en relation avec les élus et les usagers du réseau routier</i></p> <p>Sans offre Pas d'offre associée</p> |  |       |   |            |            |
| V02A260205001622001<br><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b> | Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure   | Poste créé suite à un nouveau besoin                                 | 35h00 | Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 05/02/2026 | 16/03/2026 |
|   | <p><b>Auxiliaire de puériculture</b> DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION SANITAIRE<br/> *</p> <p>Avec offre O02A260205001622 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260205001622-auxiliaire-puericulture">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260205001622-auxiliaire-puericulture</a></p>  |  |       |   |            |            |
| V02A260206000498001<br><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b> | Adjoint technique, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal   | Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité | 35h00 | Non   | 06/02/2026 | 07/03/2026 |
|   | <p><b>Chef(fe) d'équipe "Portivechju Costa"</b> RT Direction exploitation routière Pumonti<br/> <i>Le (la) chef(fe) d'équipe organise le travail quotidien de l'équipe, prend part aux travaux d'entretien, et manage les agents d'exploitation sous la responsabilité du chef de secteur. •Planifie l'activité de l'équipe au quotidien sur le terrain, •Rend compte de l'activité de son équipe au chef de secteur, •Organise la diffusion de l'information auprès des équipes, •Suit et gère le temps de travail des agents, •Vérifie la tenue de son personnel : EPI... •Évalue les agents placés sous son autorité. •Assure la gestion des matériels de l'équipe, •Veille au bon état général des matériels et bâtiments mis à</i></p>   |  |       |   |            |            |

|   |   |  |       |  |            |            |
|---|---|--|-------|--|------------|------------|
|   | <p><i>disposition, •Assure le suivi de l'entretien périodique du petit outillage •Pilote et organise l'entretien et l'exploitation sur son périmètre, •Participe sur le terrain avec son équipe aux programmes d'entretien courant et préventif (chaussée, ouvrage d'art, dépendances), aux plans d'intervention (viabilité hivernale, fauchage) du réseau routier, •Veille à la qualité des services assurés par la régie, •Participe à la surveillance du réseau routier, •Organise et participe à la viabilité hivernale.</i></p> <p>Sans offre Pas d'offre associée</p>   |  |       |  |            |            |
| V02A260206000514001<br><br><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b>                 | Adjoint technique, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal   | Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité       | 35h00 | Non  | 06/02/2026 | 07/03/2026 |
|   | <b>Chef(fe) d'équipe "Portivechiu Muntagna" RT</b> Direction exploitation routière Pumonti<br><i>Le (la) chef(fe) d'équipe organise le travail quotidien de l'équipe, prend part aux travaux d'entretien, et manage les agents d'exploitation sous la responsabilité du chef de secteur. •Planifie l'activité de l'équipe au quotidien sur le terrain, •Rend compte de l'activité de son équipe au chef de secteur, •Organise la diffusion de l'information auprès des équipes, •Suit et gère le temps de travail des agents, •Vérifie la tenue de son personnel : EPI... •Évalue les agents placés sous son autorité. •Assure la gestion des matériels de l'équipe, •Veille au bon état général des matériels et bâtiments mis à disposition, •Assure le suivi de l'entretien périodique du petit outillage •Pilote et organise l'entretien et l'exploitation sur son périmètre, •Participe sur le terrain avec son équipe aux programmes d'entretien courant et préventif (chaussée, ouvrage d'art, dépendances), aux plans d'intervention (viabilité hivernale, fauchage) du réseau routier, •Veille à la qualité des services assurés par la régie, •Participe à la surveillance du réseau routier, •Organise et participe à la viabilité hivernale.</i><br>Sans offre Pas d'offre associée |  |       |  |            |            |
| V02A260204000801001<br><br><b>COMMUNAUTE COMMUNES SARTENAIS VALINCO</b> | Ingénieur   | Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel | 35h00 | Oui<br>Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 04/02/2026 | 01/04/2026 |
|   | <b>Filière technique / Contrat Art. L.332-8.2</b><br>*<br>Avec offre O02A260204000801 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260204000801-filiere-technique-contrat-art-332-8-2">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260204000801-filiere-technique-contrat-art-332-8-2</a>   |  |       |  |            |            |
| V02A260204000847001<br><br><b>COMMUNAUTE COMMUNES SARTENAIS VALINCO</b> | Ingénieur   | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent               | 35h00 | Oui<br>Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 04/02/2026 | 06/03/2026 |
|   | <b>Filière Technique / Direct, Contrat Art. L332-8 et L.332-9</b><br>*<br>Avec offre O02A260204000847 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260204000847-filiere-technique-direct-contrat-art-l332-8-332-9">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260204000847-filiere-technique-direct-contrat-art-l332-8-332-9</a>   |  |       |  |            |            |
| V02A260202000885001   | Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème  | Poste créé suite à un nouveau besoin                                       | 35h00 | Non  | 02/02/2026 | 01/04/2026 |

|   |  |  |       |  |            |            |
|---|--|--|-------|--|------------|------------|
| COMMUNE D'AJACCIO                                   | classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe   |  |       |  |            |            |
|   | <b>Animateur socio-éducatif - espace Josette Longchent</b><br><i>Animateur socio-éducatif - espace Josette Longchent</i><br>Sans offre Pas d'offre associée  |  |       |  |            |            |
| V02A260203000396001<br><br>COMMUNE DE CARGESE       | Attaché  | Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel | 35h00 | Oui<br>Art. L332-8 disposition 7 du code général de la fonction publique | 03/02/2026 | 06/03/2026 |
|   | <b>Secrétaire général(e) / Direct, Liste d'aptitude, Détachement, Intégration, Transfert de personnels, Réintégration, Mutation externe, Contrat Art. L332-8-7</b><br>*<br>Avec offre O02A260203000396 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260203000396-secretaire-general-e-direct-liste-aptitude-detachement-integration-transfert-personnels-reintegration-mutation-externe-contrat-art-l332-8-7">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260203000396-secretaire-general-e-direct-liste-aptitude-detachement-integration-transfert-personnels-reintegration-mutation-externe-contrat-art-l332-8-7</a> |  |       |  |            |            |
| V02A260205000104001<br><br>COMMUNE DE LEVIE         | Attaché  | Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel | 35h00 | Oui<br>Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 05/02/2026 | 01/04/2026 |
|   | <b>Responsable administratif - service administratif / Liste d'aptitude, Détachement, Intégration, Mutation externe, Contrat Art.L.332-8.2</b><br>*<br>Avec offre O02A260205000104 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260205000104-responsable-administratif-service-administratif-liste-aptitude-detachement-integration-mutation-externe-contrat-art-332-8-2">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260205000104-responsable-administratif-service-administratif-liste-aptitude-detachement-integration-mutation-externe-contrat-art-332-8-2</a>   |  |       |  |            |            |
| V02A260206000196001<br><br>COMMUNE DE PORTO VECCHIO | Pédicure-pod., ergothér., psychomotr., orthopt., tech.lab.méd., manip.radios, préparateur pharma., diététicien hors cl., Pédicure-pod., ergothér., psychomotr., orthopt., tech.lab.méd., manip.radios, préparateur pharma., diététicien  | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent               | 23h00 | Oui<br>Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 06/02/2026 | 17/03/2026 |
|   | <b>Diététicien cuisine centrale / Direct, Liste d'aptitude, Détachement, Intégration, Mutation interne, Mutation externe, Contrat L.332-8.2</b><br>*<br>Avec offre O02A260206000196 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260206000196-dieteticien-cuisine-centrale-direct-liste-aptitude-detachement-integration-mutation-interne-mutation-externe-contrat-332-8-2">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260206000196-dieteticien-cuisine-centrale-direct-liste-aptitude-detachement-integration-mutation-interne-mutation-externe-contrat-332-8-2</a>  |  |       |  |            |            |
| V02A260203000464001                                 | Adjoint technique  | Poste créé suite à un nouveau besoin                                       | 35h00 | Oui<br>Art. L332-8 disposition 2 du                                      | 03/02/2026 | 13/03/2026 |

|  |   |  |       |  |            |            |
|--|---|--|-------|--|------------|------------|
| <b>COMMUNE DE PROPRIANO</b>                        |   |  |       | code général de la fonction publique                                     |            |            |
|  | <b>Agent d'entretien polyvalent de la voirie / Contrat Art.L 332-8-2</b><br>*<br>Avec offre O02A260203000464 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260203000464-agent-entretien-polyvalent-voirie-contrat-art-332-8-2">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260203000464-agent-entretien-polyvalent-voirie-contrat-art-332-8-2</a>  |  |       |  |            |            |
| V02A260203000512001<br><b>COMMUNE DE PROPRIANO</b> | Adjoint technique   | Poste créé suite à un nouveau besoin                                 | 35h00 | Non  | 03/02/2026 | 05/04/2026 |
|  | <b>Responsable de la maintenance et de l'entretien de la "Piscine Municipale" / Direct</b><br>*<br>Avec offre O02A260203000512 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260203000512-responsable-maintenance-entretien-piscine-municipale-direct">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260203000512-responsable-maintenance-entretien-piscine-municipale-direct</a>  |  |       |  |            |            |
| V02A260203000564001<br><b>COMMUNE DE PROPRIANO</b> | Adjoint technique   | Poste créé suite à un nouveau besoin                                 | 35h00 | Oui<br>Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 03/02/2026 | 15/04/2026 |
|  | <b>Commis de cuisine - Cantine Municipale / Contrat Art. L332-8.2</b><br>*<br>Avec offre O02A260203000564 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260203000564-commis-cuisine-cantine-municipale-contrat-art-l332-8-2">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260203000564-commis-cuisine-cantine-municipale-contrat-art-l332-8-2</a>   |  |       |  |            |            |
| V02A260203000085001<br><b>COMMUNE DE ZONZA</b>     | Adjoint technique   | Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité | 35h00 | Oui<br>Art. L332-14 du code général de la fonction publique              | 03/02/2026 | 06/03/2026 |
|  | <b>Assistante maternelle - Crèche / Direct, Détachement, Intégration, Mutation externe, Contrat L.332-14</b><br>*<br>Avec offre O02A260203000085 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260203000085-assistante-maternelle-creche-direct-detachement-integration-mutation-externe-contrat-332-14">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260203000085-assistante-maternelle-creche-direct-detachement-integration-mutation-externe-contrat-332-14</a>                          |  |       |  |            |            |
| V02A260204000278001<br><b>COMMUNE DE ZONZA</b>     | Adjoint technique principal de 1ère classe  | Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité | 35h00 | Non  | 04/02/2026 | 06/03/2026 |
|  | <b>Garderie ludique Zonza / Liste d'aptitude, Détachement, Intégration, Transfert de personnels, Mutation interne</b><br>*<br>Avec offre O02A260204000278 <a href="https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260204000278-garderie-ludique-zonza-liste-aptitude-detachement-integration-transfert-personnels-mutation-interne">https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260204000278-garderie-ludique-zonza-liste-aptitude-detachement-integration-transfert-personnels-mutation-interne</a> |  |       |  |            |            |

CDG FPT de Corse du Sud  
2 Avenue de Paris - Diamant III - CS 60321 20178 AJACCIO CEDEX 1 - Tél. : 0495510726

Accusé de réception en préfecture  
02A-282010016-20260206-AR\_06022026\_01-AR  
Date de réception préfecture : 06/02/2026